

Le Groupe Poujoulat s'adapte à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques

Paris, le 21 juillet 2020 à 8h30

Face à la crise sanitaire et au ralentissement économique lié au confinement d'une durée de près de deux mois, le Groupe Poujoulat a entrepris les démarches nécessaires à la protection des personnels, à la reprise d'activité et à la sécurisation de ses investissements.

Face à l'ampleur de la crise sanitaire et à l'arrêt d'activité de la majorité de ses clients, les principaux sites industriels du groupe, hors branche bois énergie, ont suspendu ou ralenti leurs activités de production entre la mi-mars et la fin du mois d'avril. Depuis cette date, toutes les mesures sanitaires ont été mises en place pour une reprise d'activité sécurisée.

L'activité globale du groupe a accusé une baisse significative sur le premier trimestre de l'exercice (avril – juin) par rapport à l'an dernier. Les chiffres seront publiés d'ici mi-août. Une demande de Prêt Garanti par l'Etat (PGE) a été octroyée et une première tranche a été versée à hauteur de 8 millions d'euros. Enfin, une reprise d'activité sensible en France et à l'international est mesurée sur les dernières semaines.

Dans ce contexte particulier et inédit, l'Assemblée Générale Ordinaire de Poujoulat SA se tiendra plus tardivement qu'à l'accoutumée, soit le 28 octobre 2020.